



COMMUNIQUÉ DE LA MUNICIPALITÉ N° 1/2013-2014

du 24 août au 27 septembre 2013

Renens, le 27 septembre 2013

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

Nous avons le plaisir de vous communiquer, ci-dessous, les principales décisions et activités de la Municipalité durant la période considérée.

1. Sous la loupe

Nouvel horaire des bureaux de vote de Renens

Lors des votations fédérales et cantonales du 2 juin 2002, le Canton de Vaud a introduit le vote par correspondance généralisé.

Cela a permis de faire progresser considérablement le taux de participation, avec un vote par correspondance et anticipé pratiqué par la quasi-totalité des votants. Dans le même temps, la fréquentation des bureaux de vote a nettement diminué, ce qui a décidé la Municipalité à réduire le nombre des bureaux et leur horaire d'ouverture. Lors des scrutins de l'année 2012 et du 1^{er} semestre 2013, en moyenne 0,8% des électeurs se sont déplacés aux bureaux de vote.

Actuellement, les bureaux de vote sont ouverts le dimanche du scrutin, de 10h30 à 12h00 à l'Hôtel-de-Ville, rue de Lausanne 33-35, Salle de gymnastique et à l'EMS Les Baumettes, avenue des Baumettes 120.

Après sondage auprès de diverses communes du Canton, il ressort ce qui suit :

- Les communes ont toutes réduit le nombre de bureaux de vote, la dernière en date étant Lausanne qui a fermé huit bureaux sur les quatorze au début de cette année;
- Les bureaux sont ouverts en moyenne nonante minutes;
- La majorité des communes ferment leur(s) bureau(x) à 11h00.

Actuellement à Renens, les scrutateurs doivent attendre la fermeture des bureaux de vote, à midi, pour la transmission des votes des bureaux et de la boîte aux lettres jusqu'au local de dépouillement et ainsi terminer le dépouillement. Ensuite, les résultats sont saisis dans l'application informatique Votelec pour la transmission au Canton et l'établissement du procès-verbal. Toutes les opérations sont terminées aux alentours de 13h00.

En fonction de ce qui précède, la Municipalité, dans sa séance du 23 août dernier, a décidé **d'avancer d'une heure l'ouverture des bureaux de vote de l'Hôtel-de-Ville et des Baumettes, soit de 09h30 à 11h00** au lieu de 10h30 à 12h00. Dans le même sens, les votes dans la boîte aux lettres seront pris en compte jusqu'au dimanche du scrutin à 11h00.

Cette modification, appliquée en conformité avec la Loi sur l'exercice des droits politiques (LEDP), interviendra lors des prochaines votations du 24 novembre 2013 et permettra ainsi de terminer toutes les opérations de dépouillement aux alentours de 12h00, de s'aligner sur les autres communes et de répondre à l'attente des autorités cantonales et fédérales pour disposer des résultats plus rapidement.

Pour mémoire, la Municipalité sur le plan communal est compétente selon la LEDP pour organiser des scrutins.

Le nouvel horaire des bureaux de vote ainsi qu'un rappel des différentes manières de voter seront communiqués aux électeurs au moyen de :

- Journal Carrefour infos Renens distribué les 18 octobre et le 16 novembre 2013
- Site internet communal
- Feuillet d'information envoyé aux électeurs avec le matériel des votations du 24 novembre 2013 (mise sous pli par la Centrale d'achats de l'Etat de Vaud sans frais)
- De plus, lors de chaque scrutin, les horaires des bureaux de vote sont rappelés par affichage aux piliers publics et dans le "volet de transmission" de vote envoyé aux électeurs.

2. Autres décisions prises et dossiers suivis par la Municipalité

La Municipalité a décidé :

- d'accepter l'octroi d'une aide financière pour **2 appartements protégés** supplémentaires à la rue du 14-Avril 12, pour un total de 9 (sous réserve de l'adoption du budget par la Municipalité et le Conseil) afin de les rendre accessibles à des bénéficiaires des prestations complémentaires habitant Renens. Ce sont ainsi 9 appartements protégés sur 12 qui pourront être accessibles à des bénéficiaires PC, ce qui correspond à la demande ;
- d'accepter l'adhésion de la Ville de Renens à **la Conférence des villes suisses sur les impôts**. C'est une organisation indépendante, partenaire officiel de l'Association des villes suisses. Celle-ci traite essentiellement de thématiques fiscales et participe activement à toutes les procédures de consultation concernant les impôts directs sur le plan fédéral ;
- d'autoriser la 1^{ère} étape des travaux de mise en conformité ECA du **chalet Mon Beau-Pays** à Ondallaz/Blonay. Ces travaux qui doivent être réalisés d'ici fin 2014 auront lieu courant novembre 2014. Le chalet sera par conséquent indisponible à la location durant les travaux ;
- de l'organisation d'une soirée pour la création d'un **Conseil des jeunes** à Renens le 30 octobre 2013 à 19.30 à la Buvette de la Salle de spectacles de Renens. C'est au début de cette année qu'un groupe de jeunes a contacté la délégation jeunesse de Renens à ce sujet. Avec son soutien et au cours de différentes rencontres durant le printemps, comme par exemple avec un responsable des parlements de jeunes de Suisse, un projet de statuts a été élaboré, ainsi que les objectifs de ce groupe. Une invitation à la séance de présentation du 30 octobre sera envoyée aux 1'922 jeunes renanais de 16 à 22 ans, à laquelle participera un membre de la Municipalité.

La Municipalité a pris acte :

- que la **sculpture Flow** de M. George Oswald, datant de 1991, située sur la Place de la Gare a été démontée en raison des travaux liés aux aménagements nouveaux de la Place de la Gare et à l'arrivée de la ligne tl 25. Cette œuvre, qui se présentait à l'origine sous la forme d'une fontaine accueillant les 3 rues qui arrivaient à la gare, n'a pas pu être intégrée dans le projet général, une relocalisation a été cherchée, en collaboration avec l'artiste qui a été mis au courant, mais n'a pas été possible au vu de sa taille monumentale et sa fonction première de fontaine ;
- de l'**accueil des nouveaux retraités** le mardi 24 septembre 2013 à la Salle de spectacles. 383 personnes arrivant à l'âge de la retraite, ainsi que leurs conjoints, ont été invités à participer à la cinquième édition de cette manifestation leur présentant diverses associations œuvrant dans le domaine des seniors. Le nombre de participants était de 136 ;
- de la **sortie de la CISE** (Commission Intégration Suisses Etrangers) le 19 septembre au Palais fédéral, pour une visite guidée du bâtiment et une rencontre avec plusieurs conseillers/ères nationaux. Les partenaires du réseau «Cohésion sociale» et les membres du Conseil communal ont également été invités à cette sortie ;
- de la traditionnelle journée de **coupe des sapins de Noël** dans les bois de Bottens qui aura lieu le 28 novembre prochain. Le Président du Conseil communal est invité à abattre le sapin qui ornera la Salle de spectacles pour les fêtes de fin d'année, et notamment lors de la séance du Conseil communal du 12 décembre 2013 ;
- du bilan réjouissant des **Concerts d'été 2013** où près de 600 personnes se sont rendues sur 2 jours pour écouter ou danser sur le programme "Spécial Tropical" de cette année ;
- du **projet intergénérationnel** pour l'année 2013. Après la conception d'un livre de cuisine, la création d'une pièce de théâtre et d'une comédie musicale, le groupe propose cette année la production d'émissions de radio qui feront la part belle aux récits de vie et contribueront à tisser des liens entre générations, soit de l'enregistrement d'émissions radiophoniques entre jeunes et aînés, seront diffusées sur internet www.django.fm et sur la fréquence 100.5 FM les samedi 5 et dimanche 6 octobre entre 9h et 12h. Les rencontres ont été filmées et un clip sera présenté le 2 octobre à 19h, lors d'une soirée publique à la Salle de spectacle de Renens ;
- de la lettre de la société TvT Services SA l'informant que la diffusion du canal info de TV Boisy en analogique cessera fin juin 2014. La **retransmission des séances** du Conseil communal de Renens sera donc disponible uniquement en numérique sur ce même canal info. Et bien entendu toujours sur Internet en direct ou en différé.

LA MUNICIPALITÉ